

Si les sociétés de transport peuvent parfois offrir seules des modalités comparables, leurs services sont toutefois mieux adaptés aux besoins des expéditeurs devant faire parvenir fréquemment de grandes quantités de marchandises à destination; la gamme de leurs services est rarement aussi étendue que celle d'un transitaire. Pour trouver un transitaire répondant bien à vos besoins, ou tout simplement pour obtenir de plus amples renseignements sur leurs services, adressez-vous à l'une des organisations suivantes :

Association des transitaires internationaux canadiens Inc.  
C.P. 929  
Streetsville (Ontario) L5M 2C5  
Téléphone : (416) 567-4633  
Télécopieur : (416) 542-2716

Direction des industries de services de distribution  
Direction générale des industries de services et de construction  
Industrie Canada  
235, rue Queen  
Ottawa (Ontario) K1A 0H5  
Téléphone : (613) 954-2964  
Télécopieur : (613) 952-9054

Association des exportateurs canadiens  
99, rue Bank, bureau 250  
Ottawa (Ontario) K1P 6B9  
Téléphone : (613) 238-8888  
Télécopieur : (613) 563-9218

Avant de faire appel à n'importe quel de ces services, le produit à exporter doit être préparé de la façon qui convient, fardelé ou mis en conteneurs. Sans cela, les transporteurs pourraient refuser de transporter les marchandises et les compagnies d'assurance de couvrir les pertes au cas où les produits seraient endommagés. Voici quelques règles simples à suivre avant l'expédition :

1. évaluer l'ensemble de l'itinéraire à suivre et emballer pour le tronçon le plus exigeant;
2. déterminer la fréquence des transbordements si on fait appel au transport intermodal et préparer les marchandises pour qu'elles puissent être manutentionnées plusieurs fois;
3. déterminer la réglementation et les exigences d'emballage en vigueur dans le pays d'origine, pour chacun des transporteurs, dans tous les ports de sortie et d'entrée et dans le pays de destination;
4. connaître les capacités d'emballage, la résistance et la faiblesse des marchandises, la possibilité de les empiler et les risques auxquels les conditions climatiques peuvent les soumettre;
5. emballer les produits pour minimiser les mouvements internes et pour protéger les coins, les bords, le fini, les valves, les cadrans et les boutons ou les rembourrages et les tissus;
6. utiliser les appareils de fardelage qui conviennent et placer, charger et attacher les marchandises comme il convient;
7. déterminer le type d'équipement de manutention à utiliser et sa disponibilité aux points de transbordement.